VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 18 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 mars 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St. Louis et Bourgogne et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage en briques ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875 un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy notaire autrefois en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Pa?ms mesurant comme suit; Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant, citerne, puits lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St Bernard, d'après le plan fait par A. D Hémécourt le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenus de Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats

14 mars—14 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX.

Coin Canal et Front.

LOUÉE A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1900.

Succession de Peregrino Avendano.

No 61,515—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mars 1900 et signé le 15 mars 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face sur la rue du Canal ou Commune, 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un splendide magasin à trois étages en briques couvert en ardoises. Vendu sujet au bail qui existe dessus expirant le 30 septembre 1900.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de sept pour cent par an du jour de la vente; lesdits billets garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses de sécurité incluant cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite desdits billets. L'acquéreur de payer les timbres de l'Internal Revenue et les taxes de la présente année 1900. L'acquéreur devra déposer 10 0/0 de son enchère au moment de la vente avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Mouleoun et als.

No 61,511—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune MERCREDI, 25 avril 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu en Cour en séance publique le 14 mars 1900 et signé en Cour en séance publique le 20 mars 1900, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant onze chambres citerne, Water Works, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois, l'autre côté occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénando et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courante 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U. doivent être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

24 mars—24 28—avril 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ Rémunérative du Second District

Nos 1013-1015 rue Douane, entre Remparts et Bourgogne.

Maison à deux étages en briques avec attic,

Louée à bail $600 par an.

SUCCESSION DE PIERRE PÉRET.

No 56,872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 11 avril 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 6 mars 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 96, borné par les rues de la Douane, Remparts, Bienville et Bourgogne, mesurant d'après un croquis fait par D. M. Brosnan, député voyer daté le 7 février 1893, annexé à la marge d'un acte de vente au Young Mens Gymnastic Club, exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 24 février 1893 45 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane sur 121 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages et attic, couverte en ardoises, No 1013 et 1015 rue de la Douane, ayant Bar et Grocerie, 4 chambres et hall au premier étage, 6 chambres et cuisine au second étage et 4 chambres dans l'attic, hangar en briques à l'arrière, waterworks, citerne, etc., Vendue sujette au bail expirant le 31 octobre 1900, à raison de cinquante piastres par mois.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de Un et Deux ans, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, la stipulation de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, l'acquéreur d'assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1900 et les Internal Revenue Stamps des Etats-Unis sur ladite vente. La vente est faite sujette au bail présentement existant en faveur de Jean Bordes et qui expirera le 31 octobre 1900 à raison de cinquante piastres par mois. L'acquéreur sera tenu de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public aux frais de l'acquéreur.

Charles T. Théard et Rufus E. Foster, avocats.

9 mars—9 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

LAITIERS,

Jardiniers et autres--Attention!

GRANDE Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un îlet des chars de la rue Domaine City Park et le Marché Français.

SUCCESSION DE MME OMER J. SNAER

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 mars 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés sur la rive gauche du Bayou St Jean dans le Second District de cette ville désigné par les numéros 1 et 2 sur un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 22 mai 1869, et mesure d'après ledit croquis comme suit: le numéro Un 112 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur le Bayou St Jean, 97 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne d'en bas, à laquelle profondeur ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 25 pieds 7 pouces, sur une profondeur en plus de 344 pieds 5 pouces et 5 lignes s'étendant sur la ligne du fond qui mesure 194 pieds 6 pouces sur le côté d'en haut une première profondeur de 28 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne rompue; ladite ligne court obliquement sur une seconde profondeur de 26 pieds 11 pouces, 4 lignes, puis une autre profondeur de 62 pieds 6 pouces à laquelle distance ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 46 pieds 6 pouces et 249 pieds 6 pouces 1 ligne jusqu'à l'arrière ligne, le lot numéro deux mesure 44 pieds 6 pouces face au Bayou St Jean sur la ligne du haut 97 pieds 10 pouces et 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond et 109 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne opposée.

2° Une certaine portion de terre de forme triangulaire, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Génois, Telemachus, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 pouces sur la ligne la séparant de la propriété ci-dessus décrite et 169 pieds sur la ligne du fond; ladite portion de terre est désignée par la lettre F, sur un croquis de S. F. Lewis, voyer, annexé à un acte passé pardevant P. E. Théard, antérieurement notaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre ayant 5 chambres, galeries sur le devant, le côté et derrière, écurie pouvant loger onze têtes d'animaux et magasin de fourrage, 2 citernes, poulailler, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de coutume de sécurité, le transfert de la police d'assurance et que l'acquéreur paie les taxes de l'année courante 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant George M. Barnett, notaire public incluant les timbres Internal Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

7 mars—7 9 14 21 28—avril 4 11

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 24 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt Merid'th (ou Meridier), No 60,931 du dossier de ladite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc, plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Deslondes et Dauphine et l'avenue Jourdan commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Deslonde, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions-- Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire.

24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison à Deux Corps de Logis.

628-630 avenue St-Roch,

ENTRE LES RUES CHARTRES ET ROYALE.

Succession de JEAN MARION.

No 59,823 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 4 avril 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D King juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 mars 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, (autrefois Casacalvo), Poets, (maintenant avenue St Roch), Chartres (autrefois Moreau) et Espagne, lequel lot de terre mesure 36 pieds de face à la rue Poets sur 55 pieds de profondeur, acquis par le défunt comme suit, une partie de la portion de face qui est désignée par le No Un par achat d'Achille Tardie, par acte passé le 23 octobre 1851 pardevant J. Agaisse, autrefois notaire; enregistré C. O. Bk 55, folio 182; et un pied de ladite façade et une portion de l'arrière dudit lot par achat de Mme Maria Blomar, par acte passé le 24 avril 1869 pardevant Abe. Dreyfus, notaire, enregistré C. O. Bk 94 folio 659.

Les améliorations comprennent une maison à un étage couverte en ardoises, ayant deux chambres, cabinet et galerie, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres, cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc. Loué $10 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers, ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante (1900) devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de la vente.

ROBERT LEGIER, Avocat.

3 mars—3 7 14 21 28—avril 4

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage simple et double, à Alger.

No 42 rue Vallette, entre les rues Alix et Eliza,

Et Nos 434 et 436 rue Bermuda, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

A L'ENCAN.

Succession d'Auguste Brown et femme.

No 61,568.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, le 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 23 mars 1900, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 22 de l'îlet No 4 maintenant No 81 borné par les rues Vallette, Eliza, Olivier et Alix, conformément au plan de A. D'Hémécourt, le 18 avril 1853 et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Vallette 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 21 de 120 pieds 7 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 23 de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu par le No 421 rue Vallette.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 15, maintenant No 17 de l'îlet No 19 maintenant No 17, conformément au plan de A. D'Hémécourt voyer le 18 mars 1842 borné par les rues Barthelemy, (maintenant Bermuda), Lavergne, Pierre, (maintenant avenue Pelican) et la rue Alex, mesurant en mesure française 30 pieds de face sur la rue Barthélemy (maintenant Bermuda) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le cottage double connu comme les Nos 434 et 436 rue Bermuda.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de cette année 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymore notaire; et au même moment et endroit et aux mêmes termes et conditions que le ci-dessus, il sera vendu un lot de meubles de maison, outils, "junk" etc, contenus dans la résidence à l'encoignure de l'avenue Opelousas et de la rue Vallette. Le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 26

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CAROLINE KEMMLER.

DEUX COTTAGES

Nos 4218 et 4222

RUE CONSTANCE.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.-Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre supplémentaire de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540, signé le 7 mars 1900, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci-dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 11

Succession de Mme Mary Lawson, femme de Daniel C. Barraud, et Mme Elizabeth Ransone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,733—Division B—Attendu que Joseph R. Bres a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Mme Mary Lawson, femme de Daniel C. Barraud, et Mme Elizabeth Ransone, décédées intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

25 mars—25 29—avril 3

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARTER OAK STOVE AND RANGE CO. ET ALS., VS HENRY RICE & SON ET ALS.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 1er mai 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er août 1899, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 24 mars 1900, de l'Hon. N. H. Rightor, juge, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante et vaste résidence 3148 rue Chestnut, entre les rues Delachaise et Aline, îlet rue du Camp dans le Sixième District de cette ville, comprenant la résidence en bois à deux étages, retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant au rez-de-chaussé, galeries devant et derrière, grand vestibule, salons, antichambre, grande salle à manger, cuisine, vestibule dans le fond, chambre de réserve, office, etc; au premier étage, grand vestibule, quatre grandes chambres à coucher aérées, deux chambres à domestiques, chambre à bain avec eau chaude et froide, latrines patentées, etc; dans la cour une vaste remise pour voiture, avec terrain cimenté, chambre à grain, écurie pour vache, écurie pour cheval et chambre pour cocher, trois citernes et cave à vin. La maison a le gaz partout, elle est admirablement finie avec huile dure, fresque et papier peint artistique, et est en excellent état.

Les terrains sont décrits comme un certain morceau de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lots Nos 7, 8, 9, 10 et la moitié du lot No 6 et la moitié du lot No 5, dans l'îlet borné par les rues Aline, Delachaise, Camp et Chestnut; les lots 7, 8 et 9 sont contigus, et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur entre lignes parallèles, de 125 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Chestnut et Aline; le lot No 10 mesurant 24 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Chestnut sur une façade à la rue Delachaise de 125 pieds formant l'encoignure des rues Chestnut et Delachaise; et la moitié des lots 5 et 6 mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur sur la ligne des lots 7, 8 et 9 de 59 pieds 2 pouces 2 lignes et de l'autre côté de 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur une largeur dans le fond de 62 pieds 2 pouces ou une façade sur la rue Chestnut de 108 pieds 5 pouces, 4 lignes sur 125 pieds sur la rue Delachaise et 187 pieds à la rue Aline.

Les terrains sont plantés en pelouse et bosquets de fleurs, et sont embellis d'une magnifique fontaine, haies bien poussées et chênes imposant.

Une occasion d'acquérir une admirable résidence dans la partie inférieure la plus choisie du Sixième District.

Des cartes des encanteurs sont nécessaires pour inspection

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé aux frais de l'acquéreur. Incluant les timbres du Revenu pardevant Robert Legier notaire; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus le montant de son enchère, les taxes de 1900, et de payer comptant à l'encanteur au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat

Dinkelspiel et Hart, avocats.

30 mars—30 31—avril 1 8 15 22 29 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE AMANDA ROCA, FEMME DE GEORGE LHOTE.

PAR DENIS & DANZIGER — H. H. Hodgson, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 109, borné par les rues Nord Remparts, St Claude, Esplanade et Quartier, mesurant p us ou moins, en mesure française, 36 pieds de face à la rue Nord Remparts sur 120 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1309 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U sur l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30 31—avril 7 14 21 28 - mai 1

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, LE 9 AVRIL,

A 10:30 heures A. M.,

A la Résidence,

1317 RUE ST THOMAS.

Dans l'affaire de la succession de Thomas J. Brennan—No 59 439.

EN VERTU d'un ordre signé le 26 mars 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Moi, JAMES A. BRENNAN, encanteur, vendrai à l'enchère publique—

Tous les effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

30 mars—30 31—avril 3 8 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Extensive et de Valeur du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Gravier et Clark, dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Génois et Commune.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,629—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gravier, Clark, Génois et Commune ou avenue Tulane. Lesdits lots sont désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 d'après un plan de L. Reizenstein daté le 30 juin 1869, un devis duquel est annexé à un acte pardevant M. Gernon, notaire, le 26 mai 1893. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt-huit pieds un pouce sept lignes de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No 1 formant le coin des rues Gravier et Clark, étant une partie de la même propriété achetée par Edward Adler de Thomy Lafon, par acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire, daté le 15 juillet 1893, enregistré dans le bureau des Transferts, livre 143 folio 566.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI facias dans l'affaire de Lizzie Nagler et als vs George Weiman, No 60,950 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, le SAMEDI 31 mars 1900, à 10:30 heures A. M.:

Un lot assorti de meubles de maison, tapis, divers, etc, d'après inventaire.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.

20 mars—20 21 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District,

Connue comme le No 1640 rue Arabella, coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St Denis, ledit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire le 5 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pied de face à la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Bâtisses et Améliorations de Valeur,

Connues comme les Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams, Septième District.

Et de 4-6mes d'intérêt sur le terrain de valeur sur lequel sont bâties les améliorations, ainsi que l'usufruit, etc.

Mme Mary Amélia Roussel, veuve de William Devlin vs Carter Wilson, No 59,806.

Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, Shérif Civil, No 60,134.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci-dessus et d'un jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, dans la deuxième affaire ci-dessus, lesdits deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toutes les améliorations qui sont maintenant sur la propriété ci-dessous décrite, aussi bien que les trois sixièmes de toute ladite propriété appartenant au défendeur Carter Wilson, dans son propre droit et son droit d'usufruit des trois sixièmes restant, à lui appartenant comme époux survivant en communauté de sa femme défunte, Mme Carter Wilson, aussi bien que et ensemble avec le sixième d'intérêt de Henry Wilson ou Henry R. Wilson dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et servitudes y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 103 borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Burthe, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Mem: L'injonction prise par Ora J. Wilson et Charles S. Wilson dans ledit procès de Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, shérif civil, No 60,134, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ayant été perpétué par ledit jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, leurs intérêts respectifs dans ladite propriété ci-dessus décrite (excepté de toute amélioration qui s'y trouve) ne doivent pas être offertes en vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 59,806.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans

Ernest Lee Sansum, avocat pour la veuve M. A. Devlin.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième district.

Portant le No Municipal 1718 rue St. Louis, entre les rues Claiborne et Derbigny.

John G. Schneider, Jr. vs John A. Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,510—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 213, borné par les rues St. Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 12 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Louis sur cent six pieds un pouce et six lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat.

16 mars—16 23 30—avril—5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2207 rue Water et No 2208 rue Tchoupitoulas (traversant l'îlet) entre les rues Jackson et Philip.

Frank Sonntag vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 26 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant incluant tous les droits d'alluvion, situé dans le Quatrième District de cette ville, autrefois faubourg Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Water (fleuve Mississipi), Philip, Tchoupitoulas, (autrefois Levée) et Jackson, désigné par le numéro quatre sur un plan fait par Hahn et Thompson, daté le 2 février 1843 déposé dans les archives de H. B. Cenas, alors notaire dans cette ville, et mesurant environ vingt et un pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre vingts pieds de profondeur ou plus entre lignes parallèles avec une façade de vingt et un pieds quatre pouces sur la rue Water.

Conditions—Comptant sur les lieux,

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

P. Crabites, avocat pour le plaignant.

24 mars—24 25 30—avril 5 12 20 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Barba & Gomes versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,584—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur Landrodie, syndic de l'insolvabilité de Barba & Gomes, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 mars—22 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur, Extensive et Attrayante dans le Deuxième District.

Connue comme le No 1004 rue Esplanade, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Herman A. Wulff vs Daniel Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,478—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, étant l'îlet No 227. Une desdites portions de terre mesurant trente et un pieds de face à la rue Esplanade sur cent sept pieds quatre pouces et six lignes de profondeur en mesure américaine d'après un devis d'Egar Pilié, voyer daté du 20 décembre 1893 annexé à un acte d'achat par ledit Daniel Edward, borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à G. Dorsey et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à J. M. Zacharie étant la même propriété acquise par ledit D. Edwards par achat de la Vve F. Jonvi?, par acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire le 26 janvier 1894 enregistré C. O. B. 152 folio 152.

L'autre portion de terre mesurant en mesure américaine, huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade la même largeur dans le fond et cent sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur et est désignée par la lettre "B" sur un devis d'arpentage fait Edgar Pilié voyer, le 20 décembre 1893 et annexé à l'acte de vente par la Vve J Koehl à C. J Meyer passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 22 décembre 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

10 mars—10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Septième District.

George Denègre vs George Heaton et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,279—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 69 borné par les avenues Hampson et St. Charles, les rues Dublin et Dante, le dit lot est désigné par le No six sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Dieber, notaire, le 4me jour de février 1848, étant une vente de H. Hecker à T. L. Bayne ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur entre lignes parallèles de cent soixante quatre pieds huit pouces, le tout d'après le plan déposé en l'étude de Seraphin Maguer, ancien notaire, comme plan No 118

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du premier district,

Sur l'allée Jane, entre les rues White et Broad et Bank et Palmyre.

Mutual Building and Homestead Association vs Bernard F. McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,402—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs. No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'allée Jane et les rues White, Broad, Palmyre et Banks. Lesdits lots sont désignés par les Nos 22 et 23 sur un plan pris maintenant en possession de la Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle Orléans, sont contigus et mesurent comme suit, à savoir, chacun vingt-six pieds sept lignes de face à l'allée Jane sur les profondeurs qui suivent viz: cent quatorze pieds onze pouces sur la ligne du lot No 22 le séparant du lot No 21, cent quatorze pieds dix pouce et une ligne entre la ligne de séparation des lots Nos 22 et 23 et cent quatorze pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 23, le plus près de la rue Palmyre; ledit îlet étant l'îlet No 605 sur un nouveau plan municipal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignante.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de valeur du Sixième District,

Connue comme le No 4603 rue Colysée, au coin de la rue Cadiz (dans l'îlet borné par ladite rue et les rues Valence et Perrier.)

Teutonia Loan and Building Co. vs Allan H. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61 274—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 19 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cadis, Colysée, Valence et Perrier, formant le coin des rues Cadiz et Colysée et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Colysée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cadiz, étant composé du lot entier No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné comme No 13 sur un plan déposé en l'étude de Harry H. Hodgson encanteur une copie duquel est annexée à l'acte pardevant Jeff C. Wenck notaire le 1er jour de juin 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart et Kernan avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Connue comme le No 2705 rue Magasins entre les rues Quatrième et Washington.

Mme Mary Kinberger, tutrice, vs Mlle Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 60,752—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 19 avril, 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasin, Quatrième, Washington et Camp, désignés comme lots Nos 2 et 3 de l'îlet numéroté 68 (maintenant îlet No 151) sur un plan ou certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson député voyer de ville, en date de septembre 1860 annexé pour référence à un inventaire de la succession de Ness Anderson, décédé, pris par James Graham ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1860 lesdits lots se touchent et mesurent comme suit à savoir: Lot No 2 mesure vingt neuf pieds et neuf pouces de face à la rue Magasin par cent onze pieds et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le No 3 mesure trente pieds quatre pouces de face sur la rue Magasin par cent onze pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

17 mars—17 18 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme les vieux Nos municipaux 64 et 66 rue St-Louis entre les rues Royale et Bourbon.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin, vs Daniel Peter Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,382—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Royale, Conti et Bourbon et désigné comme lot No 3 sur un plan dessiné par Benjamin Buisson, voyer, daté du 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Félix Grima (maintenant en celle de Théodore Guyol) notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante sept pieds onze pouces de face sur la rue St Louis sur cinquante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne inférieure à laquelle profondeur ledit lot No 3 se resserre de dix huit pieds cinq pouces de façon à mesurer vingt neuf pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond. Les trente deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne supérieure étant la ligne de division entre ledit lot No 3 et le lot No 2 dudit plan, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme les Nos 64 et 66 rue St Louis et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour la plaignante.

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

A Healthy Wife.....

is a husband's inspiration. A sickly, half-dead-and-alive woman, especially when she is the mother of a family, is a damper to all joyousness in the home. I sometimes marvel at the patience of some husbands. If a woman finds that her energies are flagging and that everything tires her, her sleep is disturbed by horrible dreams, and that she often wakes suddenly in the night with a feeling of suffocation and alarm, she must at once regain her strength. It matters not where she lives or what her name is; what she needs is a Ripans Tabule.

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.